

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 4596**

Intitulé

MASTER : MASTER Restaurateur du patrimoine, spécialités : Arts du feu, Arts graphiques et livre, Arts textiles, Mobilier, Peinture, Photographie, Sculpture

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
INSTITUT NATIONAL DU PATRIMOINE (INP) DEPARTEMENT DES RESTAURATEURS, Ministère de la Culture et de la Communication	Directeur de l'INP, Directeur INP, Ministère de la Culture et de la Communication

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

342v Restauration des oeuvres d'art

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le restaurateur peut conseiller, exécuter ou diriger une intervention de conservation et de restauration sur un bien culturel, depuis l'étude préalable (constat d'état, examen diagnostic, proposition de traitement) jusqu'à la réalisation du traitement prescrit et la rédaction du rapport d'intervention. Les interventions de conservation et de restauration comprennent les mesures indirectes de conservation préventive (normes climatiques, prescriptions concernant l'éclairage, la manipulation, l'exposition, le stockage, le transport, etc.) sur un bien ou une collection, les mesures curatives directes (stabilisation, nettoyage, désinfection, consolidation, etc.), les mesures esthétiques de restauration (nettoyage, traitement des parties lacunaires, etc.). Les interventions de conservation et de restauration doivent respecter l'authenticité des biens culturels, en préservant leurs matériaux originaux et les traces de leur histoire ; elles contribuent à étudier et à mettre en valeur les différents messages (esthétiques, historiques, spirituels, documentaires, etc.) dont ils sont porteurs.

Capacités attestées : 1 - Compétences générales ou techniques

- connaissance générale du contexte historique, stylistique, typologique, etc. des œuvres ou objets à restaurer
- connaissance des techniques de fabrication
- connaissance physico-chimique des matériaux rencontrés et de leur mode de vieillissement
- connaissance physico-chimique des matériaux utilisés en restauration et de leur mode de vieillissement

2 - Compétences méthodologiques

- Maîtrise des techniques d'identification et d'interprétation des valeurs portées par un bien culturel
- Maîtrise des techniques d'identification des matériaux originaux et d'interprétation des altérations et remaniements subis au cours du temps
- Maîtrise des techniques de diagnostic portant sur l'état d'altération, pronostic des risques encourus, proposition d'intervention justifiée pour rétablir un meilleur état de conservation, respect de leur authenticité matérielle
- . Maîtrise des techniques d'évaluation des impacts de l'intervention sur la lecture, de l'image des œuvres ou objets restaurés, du respect de leur authenticité formelle,
- . Maîtrise des principes de hiérarchisation des objectifs d'une intervention de restauration, de justification des compromis adoptés, d'estimation des risques encourus du fait de l'intervention

3 - Compétences professionnelles

- . Compréhension et exploitation des données fournies par l'analyse et l'examen scientifiques des œuvres et objets
- . Maîtrise des gestes et des techniques d'intervention, de leur innocuité pour les matériaux originaux à préserver
- . Maîtrise des produits et matériaux apportés au cours de l'intervention, de leur stabilité dans le temps et de leur réversibilité
- . Rédaction et documentation du rapport d'intervention
- . Préconisations pour le suivi après intervention
- . Maîtrise des conditions optimales d'emballage, de transport et de stockage des œuvres ou objets
- . Estimation du coût et de la durée d'une intervention

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les restaurateurs exercent leur métier sur le patrimoine culturel public ou privé, en tant que travailleurs indépendants (devis, honoraires, vacations), comme salariés d'entreprises ou d'associations spécialisées dans ce secteur d'activité, comme agents contractuels ou fonctionnaires de l'Etat et des collectivités territoriales (catégorie A).

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1802 : Développement local

B1402 : Reliure et restauration de livres et archives

B1302 : Décoration d'objets d'art et artisanaux

H2207 : Réalisation de meubles en bois

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

En première, deuxième, troisième et quatrième années d'études, le contrôle des connaissances est continu et noté sur 20. Tous les cours du tronc commun et certains cours de spécialité sont concernés par ce contrôle. L'évaluation comporte des examens écrits, des oraux ou la constitution de dossiers.

L'accès à l'année supérieure est subordonné :

- à l'obtention d'une note moyenne au moins égale à 10/20 pour chacun des trois domaines d'enseignements suivants : théoriques, artistiques et techniques, scientifiques dans lesquels les cours font l'objet d'un contrôle continu ;
- à l'obtention d'une note au moins égale à 12/20 pour les enseignements pratiques de restauration et le projet d'étude expérimentale ;
- à la validation des stages et/ou chantiers-école de 3ème (en France : 3 mois) et 4ème années (à l'étranger : 6 mois).

La cinquième année est l'année consacrée à la préparation du diplôme de restaurateur du patrimoine, et est l'occasion d'une mise en situation professionnelle. Au cours de cette année, chaque élève mène la restauration d'une œuvre ou d'un objet, ou d'une série d'œuvres ou d'objets, de l'étude préalable jusqu'à la réalisation finale. Le travail comporte une étude approfondie des œuvres restaurées, du point de vue de l'histoire de l'art et de l'histoire des techniques. Il présente également les résultats d'une recherche scientifique appliquée, menée par l'élève autour d'une question que son travail de restauration a fait surgir. L'ensemble de ces recherches donne lieu à la rédaction d'un mémoire de diplôme, dans lequel l'élève restaurateur rend compte de manière exhaustive de son intervention en justifiant ses choix.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Jury externe à l'établissement composé de 6 membres : 2 conservateurs dont le président du jury, 1 scientifique, 3 restaurateurs
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue		X	
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		oui

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 26 décembre 2005 du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, publié au Journal Officiel le 31 décembre 2005, relatif à l'attribution du grade de master aux titulaires du diplôme de restaurateur du patrimoine (Institut national du patrimoine).

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.inp.fr>

<http://www.culture.gouv.fr/culture/min/index-min.htm>

<http://www.encore-edu.org>

Lieu(x) de certification :

Institut national du patrimoine (INP) Département des restaurateurs
150, av du Président Wilson / 93210 Saint-Denis La Plaine

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification précédente : Restaurateur du patrimoine, spécialités : Arts du feu, Arts du métal, Arts graphiques, Arts textiles, Mobilier, Peinture, Photographie, Sculpture (fiche incomplète)